



Le mot du
Président

« Il n'y a guère au monde un plus bel excès que celui de la reconnaissance. »

Jean de La Bruyère

Après plus d'une année de mandat en tant que Président, je tiens avant tout à remercier l'ensemble des équipes du Syndicat Mixte pour l'investissement consenti et ce qui a été réalisé depuis 5 ans, reconnaissant ainsi auprès des usagers, des professionnels et des communes le bien-fondé de cette collectivité. Celle-ci a permis d'établir un réel lien direct avec les usagers pour une proximité d'écoute et d'actions.

Il était difficile auparavant pour les municipalités de répondre aux nombreux besoins des usagers des ports et au maintien qualitatif et sécuritaire du patrimoine.

Pour 2023, je tiens à faire part à tous les acteurs de la vie des ports du Bassin d'Arcachon de mes meilleurs vœux, que les projets conséquents qui s'annoncent puisse voir leur réalisation aboutir et qu'ils puissent apporter toute la satisfaction escomptée.

Jean GALAND



Les actualités du SMPBA

Les actualités 2023

Reconnu désormais comme l'entité en charge de la gestion portuaire sur 16 ports du Bassin d'Arcachon, en termes de police portuaire, de travaux d'investissement et d'entretien-maintenance, le fonctionnement du Syndicat Mixte est désormais pérennisé avec des documents cadres mis en place (statuts, règlement intérieur, règlement de police, règlement de gestion, règlement sur les bateaux patrimoniaux, formulaires...). Le SMPBA va continuer d'évoluer en 2023 avec l'augmentation de ses périmètres, notamment le transfert du secteur du Lapin Blanc à La Teste de Buch et le site de Robinville à Lanton. Il est également prévu la mise en œuvre d'un port à sec à La Teste de Buch.

La Gestion Portuaire

Renouvellement des inscriptions sur liste d'attente dans un port

La période de renouvellement des inscriptions sur liste d'attente (place au port) pour les années 2023 à 2025 a débuté le 2 janvier 2023 pour un **retour impératif des dossiers avant le 30 avril 2023**.

Seules les personnes qui se sont inscrites en 2019, pour une durée de trois ans, sont aujourd'hui invitées à renouveler leur souhait d'une place au port. Le formulaire de renouvellement a été transmis aux usagers par mail ou par courrier, il faut le compléter et le retourner avec les justificatifs demandés. Pour rappel, le renouvellement de l'inscription sera facturé 15€ pour 3 années. L'inscription sera valide du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025.

Les agents portuaires du Syndicat Mixte se tiennent à disposition des usagers en capitainerie, pour répondre à toutes questions éventuelles.

Tarifification 2023

La Tarifification 2023 est structurée dans le prolongement de la tarifification 2022 et des précédentes.

Les principales évolutions concernent notamment une revalorisation sur la domanialité plan d'eau et les contrats de mouillage, l'amplification de la réduction pour les navires à propulsion à voile, des changements de catégories liés aux aménagements réalisés... Le domaine terrestre quant à lui voit quelques revalorisations des AOT, des entretiens et contrôles périodiques, des infrastructures d'adduction d'eau de mer, de la carte professionnelle pour l'aire de carénage. Enfin une ligne de facturation a été créée pour le port à sec dans la perspective de son expérimentation en 2023.

**Les nouveaux stickers 2023 seront envoyés par courrier à l'ensemble des usagers
Ils devront obligatoirement être apposés sur les navires**



Les instances

Conseil Syndical

Le dernier Conseil Syndical s'est tenu le 16 décembre 2022 à Audenge permettant le vote de délibérations liées notamment au budget, aux Ressources Humaines, à la tarifification 2023, à la modification des membres du Conseil Consultatif et à l'évolution du Syndicat Mixte en termes de fonctionnement et de périmètres.

Conseils Portuaires

Les Conseils Portuaires 2022 des six communes se sont déroulés au cours du second semestre, présentant les dossiers en cours, les évolutions du Syndicat Mixte, les opérations d'investissements (travaux réalisés et à venir) et de dragages (terminés et programmés), ainsi que les propositions d'évolutions sur la tarifification 2023.

Comité Technique des Autorisations d'Occupation Temporaire (CT-AOT)

Le dernier CT-AOT s'est déroulé le 24 janvier 2023, essentiellement axé sur l'attribution d'AOT au Pôle Nautique.

L'ensemble des comptes rendus de ces Conseils sont disponibles sur notre site Internet « smpha.fr ».

Infos Travaux



Aménagement et sécurisation du port de Gujan « Ostréa Edulis »

Après une grosse opération de dépollution du site, les travaux d'aménagement et de sécurisation sont en cours. Cet aménagement de 240 mètres linéaires pour l'installation de 74 navires permettra également la sécurisation de la digue, pour un coût total de 1.38 M€.



Réfection de la voirie du Pôle Nautique et projet de port à sec à La Teste de Buch

Dans le cadre de la réalisation du Pôle Nautique, le Syndicat Mixte a accompagné l'aménageur pour la réalisation des voiries. La 1ère réception des entreprises au sein de cette nouvelle structure se fera au printemps 2023. Les études sur le projet du port à sec se poursuivent avec une expérimentation prévue en 2023, pour un stockage au sol de 30 à 50 bateaux de 8m et 2T5 maximum. Le dossier du port à sec définitif, qui devrait stocker à terme de 400 à 450 bateaux sur trois niveaux, est en cours d'instruction. La cale de mise à l'eau a été rénovée et reste publique. Une gestion en régie par le SMPBA de cette nouvelle installation va être mise en place.



Aménagement paysager au port d'Arès

La zone en fond de darse s'est vue débarrassée des déchets à l'occasion de l'aménagement paysager réalisé par le Syndicat Mixte.



Réfection de la cale de mise à l'eau et de l'aire de manœuvre des bateaux sur le port ostréicole d'Andernos-les-Bains

Les travaux se déroulent du 6 janvier au 27 février 2023. L'opération consiste à la réfection de la cale de mise à l'eau et à la création d'un parking à remorques avec un marquage au sol sur un revêtement en enrobé et traitement du pluvial par infiltration.

La cale de mise à l'eau est fermée pendant la durée des travaux.



Dépose des pontons de la halte nautique de Cazaux

La mise en conformité des installations portuaires Cazalines nécessitait la sortie des pontons du port. Dans le cadre d'une coopération entre la commune de La Teste de Buch et le SMPBA, l'opération s'est déroulée les 9 et 10 janvier.

Dragage

Vieux port de Taussat à Lanton

Sous maîtrise d'œuvre du SIBA, le dragage mécanique du chenal et du vieux port de Taussat aura lieu en mars 2023. Les sédiments seront dirigés vers le site de Titoune.

Retrait des bateaux en février

Cale de mise à l'eau fermée durant les travaux

Port ostréicole d'Andernos-les-Bains

Une étude est actuellement en cours pour une réalisation début 2024 avec l'extraction de 17000 m3 de sédiments, dans le port, le chenal et la future zone du ponton d'accueil et un stockage envisagé aux quinconces et à l'UGS d'Arès. Sous la double maîtrise d'ouvrage SIBA et SMPBA, l'objectif est de retrouver les côtes de 2010.

Port de Biganos

Le dragage du port de Biganos est prévu en 2024, suite aux études et analyses qui seront réalisées sur les quais et la Leyre dans le respect de la continuité hydrologique.

Les Etudes du SMPBA

La Teste de Buch : Réalisation de quais professionnels, aménagement de l'allée des ostréiculteurs, création d'une aire de carénage et d'un port à sec, sécurisation de la plaisance au port de Rocher puis transfert de la frange du Lapin Blanc à la pointe de l'Aiguillon au SMPBA.

Gujan-Mestras : Réalisation d'un ponton patrimoine au port de Larros avec mise en place d'un règlement de gestion dédié.

Lanton : Instruction en cours du permis de construire pour les sanitaires de Fontainevieille, dragage du vieux port de Taussat et remplacement du ponton de la traque B à Cassy.

Andernos-les-Bains : Aménagement et sécurisation du port du Bétey et réfection de cabanes du port ostréicole.

Biganos : Aménagement de quais et création d'une descente dédiée aux canoés, extension administrative du port des Tuiles.

Arès : Travaux d'aménagement des voiries avec enfouissement des réseaux et création d'une zone de récupération des déchets coquilliers.

A la demande du SMPBA, le SIBA a lancé une étude sur le dragage du site de la Canelette dans la zone de l'Aiguillon. L'extraction d'environ 8 000 m3 dans 4 chenaux d'accès pour les professionnels permettrait une procédure moins lourde et un calendrier prévisionnel début 2024.